

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 53 (1945)

Heft: 34

Artikel: Les actions de secours de la Croix-Rouge suisse dans le cadre du Don suisse

Autor: Luy

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-548710>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DAS ROTE KREUZ

LA CROIX-ROUGE

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes und des Schweizerischen Samariterbundes - Organe officiel de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains

Les actions de secours de la Croix-Rouge suisse dans le cadre du Don suisse

De l'exposé fait par le Plt. Luy à l'assemblée annuelle de la Croix-Rouge suisse le 24 juin 1945, nous publions ci-bas son aperçu sur nos actions de secours pour autant que celles-ci n'ont pas déjà été commentées à cette place dans des articles séparés. Pour cette raison, les communications du Plt. Luy concernant nos actions de secours pour Vercors, les Départements Drôme-Ardèche, ainsi que les interventions en faveur des rapatriés italiens (Bolzano-Malles) ne seront pas reproduites.

1. — Introduction.

L'accueil généreux que notre population tout entière réserva aux appels du «Don suisse» et l'éclosion de tous les comités locaux ou cantonaux qui se constituèrent un peu partout en Suisse, dans le but de secourir telle ou telle population particulièrement réprouvée, suffisent à dire combien l'idée d'une action de secours de grande envergure répondait aux aspirations de chacun.

Le Don suisse mit sur pied, à Berne et à Zurich, un organisme dans le détail duquel il est inutile que nous entrons. Il importe, en revanche, que nous précisions que cet organisme ne prétendit jamais s'arroger le monopole des actions de secours à l'étranger. Il chercha au contraire, dès ses débuts, à utiliser les initiatives privées et octroya fréquemment des crédits à des institutions d'entraide existant déjà. Son rôle essentiel fut de coordonner cet élan qui poussa et pousse aujourd'hui encore notre peuple à secourir les populations sinistrées qui nous environnent.

Les moyens à disposition du Don suisse étant minimes en regard des besoins considérables auxquels ce dernier est constamment sollicité de s'intéresser, il a été nécessaire de fixer certains principes afin de délimiter le cadre dans lequel il lui est possible d'intervenir. L'un d'eux, le plus important, précise que chaque action doit être envisagée dans un esprit de justice absolue, les secours étant apportés là où la misère est la plus grande, en dehors de toute considération politique ou autre.

Ce même principe de neutralité absolue, aussi bien politique, religieuse que raciale, ayant toujours été à la base de notre activité, il était donc logique que la Croix-Rouge suisse offrit d'emblée au Don suisse sa collaboration la plus large.

Nous sommes heureux et fiers de pouvoir dire aujourd'hui que le Don suisse n'a pas fait qu'accepter de temps à autre notre collaboration, mais qu'en plusieurs occasions il l'a lui-même sollicitée en raison des garanties que nous étions en mesure de lui assurer.

La série des actions de secours du Don suisse auxquelles la Croix-Rouge suisse a collaboré, en dehors de celles qu'elle a continué d'alimenter ou de mettre sur pied grâce à ses propres fonds, suffira à donner une idée de sa participation au remarquable effort d'entraide du Don suisse en faveur de nos voisins.

La Croix-Rouge suisse s'est intéressée à différentes activités. C'est ainsi qu'elle a entrepris des actions de secours de caractère typiquement médical, qu'elle a mis au point une action de reconstruction (Vercors) et une autre ailleurs de suralimentation (Drôme et Ardèche). Il va cependant sans dire que l'effort principal a été prononcé et continuera à l'être dans le domaine des missions médicales, vu que, par le fait même de sa tradition, de son organisation

et des préparatifs de longue haleine qu'elle a faits en organisant en 1944 plusieurs cours pour préparer des missions médicales, la Croix-Rouge suisse s'est en quelque sorte spécialisée en cette matière.

2. — Activité médicale.

a) *Belgique*: Le but que nous nous étions fixé avait été de former des missions aptes à combattre à l'étranger les épidémies qui peut-être s'y déclareraient un jour. L'appel que nous adressa la Croix-Rouge belge, en décembre 1944, de mettre à sa disposition quelques médecins et infirmières pour apporter des soins à l'enfance débile des régions de Belgique les plus sinistrées, nous engagea à adapter notre formule et à mettre au point des missions médico-sociales.

Trois d'entre elles, fortes chacune d'un médecin, de 3 infirmières et de 1 gestionnaire, quittèrent la Suisse à la fin décembre 1944 à destination de Tournai, de Kessel-Loo, près de Louvain, et de Merksem, dans la banlieue d'Anvers. Leur rôle fut d'abord de procéder à de nombreuses enquêtes domiciliaires et à des consultations médicales afin de sélectionner les enfants débiles et les femmes enceintes auxquels serait distribué un tiers des 160 tonnes de vivres, de reconstituants et de médicaments que le Don suisse avait mis à notre disposition.

En février 1945, 3 nouvelles missions médico-sociales dirigées sur Angleurs, près de Liège, St-Ghislain, près de Mons, et Courtrai, rejoignirent en Belgique celles qui étaient parties en décembre. Elles reçurent également un tiers du stock des marchandises pour les distribuer à des enfants et à des femmes enceintes, alors que le dernier tiers fut réservé aux Ardennes où il est actuellement réparti par des gestionnaires et des infirmières suisses établies entre autre à Bastogne, Houffalize et Malmédy, dont les noms sont revenus si souvent dans les communiqués de guerre de l'hiver dernier.

La répartition des 70 tonnes de lait condensé et des 80 tonnes de fromage qui formaient l'essentiel de notre stock fut calculée de manière à secourir les bénéficiaires de notre action pendant 4 mois au minimum, afin que cette suralimentation eût le temps de provoquer une amélioration.

1500 enfants reçurent 5 fois par semaine un goûter fort substantiel à Tournai, St-Ghislain et Courtrai, alors que 3000 femmes et enfants furent également ravitaillés par ces centres et ceux d'Anvers-Merksem, Kessel-Loo et Angleurs où les chutes intermittentes et dévastatrices de bombes volantes V2 interdirent pendant de nombreuses semaines tout rassemblement de personnes.

b) *Normandie—Bretagne*: La Croix-Rouge française nous fit également savoir, à la fin de l'année dernière, l'intérêt que le Ministère de la Santé du Gouvernement provisoire de la République fran-

gaise portait à nos missions. D'entente avec ces deux organismes et grâce à l'accord de principe du Don suisse, il fut convenu que la Croix-Rouge suisse enverrait en Normandie et en Bretagne des missions médicales du type médico-social dont la tâche consisterait à secourir avant tout les enfants de trois villes particulièrement dévastées.

Trois missions furent préparées: la première en faveur des enfants du Havre, la seconde en faveur de ceux de Caën, la troisième enfin pour Brest. Toutes trois quittèrent la Suisse le 24 février 1945; elles étaient du même type et comportaient chacune un effectif de 16 personnes, soit 2 médecins, 11 infirmières, 1 gestionnaire, 1 technicien et 1 cuisinier. Ainsi que vous pouvez le constater, l'accent avait été mis sur le personnel médical, car les autorités françaises avaient attiré notre attention sur le manque de personnel spécialisé dont souffraient particulièrement ces régions et sur les tâches importantes qui incomberaient aux médecins et aux infirmières que nous pourrions éventuellement envoyer.

Il fut également convenu avec la direction de la Croix-Rouge française et le Ministère de la Santé que chacune de nos missions ouvrirait une garderie de 60 à 80 enfants, qu'elle organiserait des séances de consultations médicales où enfants de tous âges, femmes enceintes et mères allaitantes pourraient venir se faire examiner et recevoir médicaments, fortifiants ou suppléments de vitamines que nécessiterait leur état. La Croix-Rouge française s'engagea à prendre à son compte les frais de ravitaillement des garderies d'enfants et du personnel des trois missions; quant au Don suisse, il accepta de supporter la charge des traitements de ce même personnel, de munir les missions de médicaments et fortifiants et d'installer deux baraques par mission, l'une destinée à être aménagée en garderie d'enfants et l'autre en logement pour les membres de la mission.

Après des travaux d'installation qui furent parfois assez laborieux, médecins et infirmières se mirent à leur travail de prospection afin de sélectionner les enfants auxquels une place serait accordée dans nos garderies jusqu'au jour où leur santé rétablie leur permettrait d'être remplacés par d'autres petits camarades plus débiles qu'eux. Les rapports qui nous sont parvenus de la marche de nos missions en Normandie et en Bretagne ayant été unanimes à exprimer l'utilité et l'efficacité des secours apportés, le Don suisse décida, en mai dernier, d'ouvrir un nouveau crédit afin de permettre une relève des premières missions qui venaient de passer 3 mois en France.

Cette relève nous permit d'apporter quelques modifications à la constitution de nos missions au point de vue du personnel; il s'était en effet assez rapidement avéré que, très heureusement, les conditions sanitaires des villes secourues ne justifiaient en aucune manière la présence d'un personnel médical spécialisé aussi nombreux que le nôtre. Cette constatation, que seule l'expérience pratique pouvait nous permettre de faire, nous engagea à supprimer 1 médecin par mission, à ramener le nombre des infirmières à 2 et à engager à leur place quelques nurses et jardinières d'enfants.

c) *San Candido*: Les services rendus par notre première mission de Bolzano—Malles (rapatriés italiens) engagèrent les autorités militaires alliées d'occupation à nous demander de les seconder dans les lourdes tâches de désinfection et de désinsectisation qui leur incombent en Autriche, d'une part, et en Italie du nord, d'autre part.

Agissant en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge suisse, le Don suisse a ouvert un crédit afin de permettre l'envoi de deux missions, l'une forte de 7 personnes spécialisées, à San Candido, en Haute-Adige italienne, et l'autre en Autriche, avec 9 personnes également spécialisées.

Ces effectifs, dotés à leur départ de Suisse d'un petit stock de médicaments et de désinfectants, voueront essentiellement leurs soins aux personnes ou déportés en voie de rapatriement. Il va cependant sans dire que le cadre de leur activité n'aura rien de rigide et qu'il sera modifié, si les circonstances l'exigent.

d) *Sanatorium universitaire international Leysin*: La Croix-Rouge suisse participe encore à une dernière action de secours du Don suisse ayant un caractère médical, celle qui consiste à hospitaliser à Leysin, dans le Sanatorium universitaire international, des universitaires étrangers atteints de tuberculose.

Un comité, placé sous la présidence de M. le professeur Bohren, trésorier central de la Croix-Rouge suisse, et groupant des représentants du Comité d'action pour la Fondation d'un sanatorium universitaire international, à Leysin, et de la Croix-Rouge suisse, étudie les demandes qui lui sont adressées, décide de la suite à leur donner et utilise les crédits mis à sa disposition par le Don suisse.

A ce jour, 35 universitaires français atteints de tuberculose sont arrivés à Leysin pour un séjour d'une durée moyenne de 6 mois. Ils s'y trouvent en compagnie d'une cinquantaine d'universitaires belges, venus également à Leysin pour une durée de 6 mois environ.

Les frais d'hospitalisation sont supportés en partie par le Don suisse et en partie par le Fonds européen de secours aux étudiants.

3. — Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, actions de suralimentations.

a) *Côte d'Azur (lait)*: La Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, s'est également vu octroyer par le Don suisse des crédits importants.

Alarmée en décembre dernier par de nombreux rapports qui lui dépeignaient la situation tragique des enfants de Marseille et de la Côte d'Azur, privés de lait depuis des mois, elle mit sur pied un projet d'action qui prévoyait des distributions quotidiennes de lait, pendant 3 mois, à 10'000 enfants en bas âge des villes de Marseille, Toulon, Cannes et Nice entre autres.

Les difficultés que rencontrèrent nos autorités à nous accorder les permis d'exportation dont nous avions besoin, en raison des conditions précaires de notre propre ravitaillement, retardèrent la mise en marche de notre action de telle manière qu'au moment où nous fûmes en mesure de la déclancher les besoins les plus urgents concernant les enfants en bas âge venaient d'être couverts par des arrivages importants de lait américain.

La question fut posée de savoir s'il convenait d'arrêter nos envois de lait à destination du littoral méditerranéen ou si la continuation de notre action s'imposait. Des enquêtes conduites sur place même par plusieurs de nos collaborateurs aboutirent toutes à la même conclusion: il fallait continuer notre action, mais sélectionner les enfants qui en bénéficieraient dans les classes d'âge de 6 à 13 ans qui, jusqu'à ce jour, n'avaient jamais ou presque jamais reçu d'attribution officielle de lait et qui, de ce fait, accusent aujourd'hui un déficit particulièrement sensible au point de vue de leur développement physique et de leur santé.

L'envoi à Marseille, pour une durée de 4 mois, d'un délégué spécial du Secours aux enfants qui fut chargé d'organiser et de contrôler les distributions sur tout le littoral de la Côte d'Azur, facilita grandement le déroulement de notre action.

Des contacts établis avec les comités départementaux et locaux de la Croix-Rouge française, ainsi qu'avec les autorités régionales, les écoles et les colonies suisses des villes secourues, permirent à notre délégué de trouver les concours sans lesquels il n'aurait pu mener à bien l'exécution de sa mission.

Il fut convenu avec les services officiels français du ravitaillement que notre lait irait en principe à des enfants particulièrement débiles de 6 à 13 ans. Toutefois, à la demande expresse de médecins de Marseille, nous avons accepté de réserver une partie de nos boîtes de lait condensé à 1500 bébés marseillais de 12 à 18 mois, afin de donner aux mamans la possibilité de disposer d'un lait moins sensible aux grandes chaleurs de l'été que celui livré chaque jour par les laiteries de la ville.

Les 110 tonnes de lait condensé et en poudre qui ont été mises à notre disposition par le Don suisse seront bientôt toutes consommées. Nous voulons espérer que cet apport aura permis de combler une partie au moins du grand déficit que nous avions déterminé.

c) *Littoral méditerranéen, Lyon St-Etienne (pommes)*: Il en est de même des distributions de pommes de table qui ont été organisées à deux reprises, au printemps dernier, sur tout le littoral méditerranéen, de Cerbère à Nice, ainsi que dans les villes de Lyon et de St-Etienne.

Plus de 1000 tonnes de pommes de table ont été distribuées, au printemps dernier, sur tout le littoral méditerranéen, ainsi que dans les villes de Lyon et de St-Etienne.

4. — Conclusion.

Nous n'avons pu citer toutes les actions de secours du Don suisse auxquelles nous avons participé, ni celles qui sont actuellement en voie de préparation. Nous n'avons pu dire non plus notre contribution à d'autres actions menées en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge, de la Croix-Rouge italienne ou la Croix-Rouge britannique.

Notre travail fut parfois vain, souvent pénible, toujours plein d'imprévus, désagréables évidemment. Il fut toutefois pour nous toujours des plus passionnants, car il portait en lui une récompense plus belle et plus haute que toutes celles que le travail a coutume d'offrir: celle d'avoir pu se pencher sur des malheureux et d'avoir été en mesure de les secourir.

Sanitätshaus	W. Höch-Widmer	BARAU
	Ärzte- und Spitalbedarf	Telephon 2 36 55
	Krankenpflegeartikel	und 2 10 07
	Verbandmaterialien	
Ausrüstung von Krankenmobilen-Magazinen		
Belieferung von Samaritervereinen, Luftschutzstellen und Ortswehren		